

## Table de concertation et maximisation Culture Éducation

### Rôles et mandats des membres

<b><u>Mandat des membres « partenaires financiers »</u></b>	
<u>Composition</u> : Ville de Saguenay, CSRS, CSDLJ et MCC	
1	Agir comme répondant de son organisation.
2	Apporter un soutien professionnel pour établir et maintenir des contacts. Développer des projets en collaboration et en lien avec la mission et les objectifs du Programme Culture Éducation.
3	Participer à 3 rencontres par année du mois d'août au mois de juin. Dans l'impossibilité de se présenter à une rencontre, le répondant officiel de son organisation peut désigner une autre personne pour assister à la rencontre. De plus, un enseignant du primaire et un enseignant du secondaire, toutes commissions scolaires confondues, se voient d'être présents lors des rencontres.
4	Diffuser l'information reçue et assurer les suivis au sein de son organisation.
5	Participer comme membre du jury au Guide d'activités artistiques et culturelles.
6	Assurer un suivi et un support lors du renouvellement de l'entente triennale de convention de partenariat du Programme Culture Éducation et des rencontres partenaires selon les besoins.

Document en application depuis le 1<sup>er</sup> août 2011

Mis à jour le 11 février 20

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **SAGUENAY**  
PROGRAMME CULTURE ÉDUCTION

## Table de concertation et maximisation Culture Éducation

### Rôles et mandats des membres

<b><u>Mandat des membres « invités »</u></b>	
<u>Composition</u> : Culture SLSJ et UQAC	
1	Agir comme répondant de son organisation.
2	Participer à 3 rencontres de la Table par année du mois d'août au mois de juin.
3	Participer activement lors des rencontres de la Table. Apporter des idées et des suggestions en lien avec la mission et les objectifs du Programme Culture Éducation.
4	Diffuser l'information reçue et assurer les suivis au sein de son organisation.
5	Participer comme membre du jury au Guide d'activités artistiques et culturelles (pour Culture SLSJ).

Document en application depuis le 1<sup>er</sup> août 2011

Mis à jour le 11 février 2016

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **SAGUENAY**  
PROGRAMME CULTURE ÉDUCTION

# Table de concertation et maximisation Culture Éducation

## Rôles et mandats des membres

<b><u>Mandat des membres « organismes culturels »</u></b>	
<u>Composition</u> : 5 organismes culturels de disciplines différentes	
1	Agir comme répondant de son organisation pour une durée de 3 ans sur recommandation écrite de son organisme. Le renouvellement des organismes culturels s'effectue de la façon suivante :  An 1 (Septembre 2014) : Organisme en théâtre.  An 2 (Septembre 2015) : Organisme muséal/patrimoine et organisme en arts visuels/métiers d'art/Cinéma.  An 3 (Septembre 2016) : Organisme en musique et organisme en danse.
2	Agir comme représentant pour l'ensemble des organismes culturels de chacune des disciplines artistiques.
3	Participer à 3 rencontres de la Table par année du mois d'août au mois de juin. Apporter des idées et des suggestions en lien avec la mission et les objectifs du Programme Culture Éducation.
4	Diffuser l'information reçue et assurer les suivis au sein de son organisation et organismes culturels de sa discipline.
5	Participer comme membre du jury au Guide d'activités artistiques et culturelles (choix d'un membre « organisme culturel »). Le choix du membre représentant les organismes culturels au sein du jury sera déterminé à la rencontre hiver de la Table.

Document en application depuis le 1<sup>er</sup> août 2011

Mis à jour le 11 février 2016

### ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SAGUENAY PROGRAMME CULTURE ÉDUCTION